

PROJETS DE SDAGE ET DE PROGRAMME DE MESURES 2022-2027 DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

OBJECTIFS MOINS STRICTS (OMS) FICHES MASSES D'EAU PLANS D'EAU

A l'issue de l'analyse technique décrite dans le point 2. de la note de synthèse sur les objectifs de bon état 2027 et les objectifs moins stricts, des fiches de justification pour un classement en OMS en lien avec l'état écologique ont été formalisées pour 67 masses d'eau plan d'eau.

Chaque fiche reprend les étapes de justification prévues dans le guide méthodologique national relatif aux exemptions.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)			Longueur en km (si MECE)
FRGL004	ETANG DE GOULE			
Délégation territoriale	0	STL	Loire moyenne - Cher - Indre	Département(s) 0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	376 habitants, soit 11 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	2779 ha, soit 82 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	04-Surfaces toujours en herbes et peu de polycultures

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 12641,2979783624ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 361,320341ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL007	ETANG DU PUIS				
Délégation territoriale	0	STL	Loire moyenne - Cher - Indre	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	0 habitants, soit 0 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	162 ha, soit 35 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	11-Polycultures avec parfois des vignes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 1563,7628609748ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 17,844228ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL008	ETANG DE CRAON				
Délégation territoriale	0	STL	Loire moyenne - Cher - Indre	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	50 habitants, soit 3 habitants au km ²
	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	1542 ha, soit 85 % du bassin versant de la masse d'eau
Agriculture	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	19-Permanence de céréales et oléagineux

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 17678,6997508638ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 200,440818ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL011	RETENUE DE SIDAAILLES				
Délégation territoriale	0	STL	Loire moyenne - Cher - Indre	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	45 habitants, soit 4 habitants au km ²
	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	1006 ha, soit 90 % du bassin versant de la masse d'eau
Agriculture	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	13-Diversifiées (céréales et maïs) avec surfaces toujours en herbes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 8385,1327347102ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 120,754683ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL012	ETANG DE LACANCHE				
Délégation territoriale	0	STL	Allier - Loire amont	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Phosphore	Risque pollution diffuse Phosphore	AELB (EDL 2019)
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates et au phosphore

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	169 habitants, soit 24 habitants au km ²
	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	656 ha, soit 95 % du bassin versant de la masse d'eau
Agriculture	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	02-Surfaces toujours en herbes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) =2515,0172250895ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Pertes		
	Descriptif	Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques - mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 104,905595ha			
Phosphore d'origine agricole					

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL015	RETENUE DE BOSMELEAC				
Délégation territoriale	0	STL	Vilaine et Côtiers Bretons	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	162 habitants, soit 22 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	698 ha, soit 93 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	16-Dominante de céréales et maïs avec quelques prairies cultivées et zones agricoles hétérogènes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 4630,4101250615ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 48,868165ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL016	COMPLEXE DE GUERLEDAN				
Délégation territoriale	0	STL	Vilaine et Côtiers Bretons	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	860 habitants, soit 31 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	1500 ha, soit 54 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	12-Diversifiées (céréales, maïs et zones agricoles hétérogènes) avec surfaces toujours en herbes et prairies cultivées

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 6998,7779077425ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ?

Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif

Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 90,017015ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL017	ETANG DU CORONG				
Délégation territoriale	0	STL	Vilaine et Côtiers Bretons	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	571 habitants, soit 30 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	1611 ha, soit 85 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	14-Diversifiées (céréales et maïs) avec surfaces toujours en herbes et prairies cultivées

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) -9552,0903239564ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 128,896273ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL018	RETENUE DE ROPHEMEL				
Délégation territoriale	0	STL	Vilaine et Côtiers Bretons	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Phosphore	Risque pollution diffuse Phosphore	AELB (EDL 2019)
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates et au phosphore

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	702 habitants, soit 61 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	1031 ha, soit 89 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	12-Diversifiées (céréales, maïs et zones agricoles hétérogènes) avec surfaces toujours en herbes et prairies cultivées

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) =4268,6215113192ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Pertes		
	Descriptif	Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif

Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques - mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 51,539768ha			
Phosphore d'origine agricole					

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL019	RETENUE DE L'ARGUENON				
Délégation territoriale	0	STL	Vilaine et Côtiers Bretons	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettez l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	1313 habitants, soit 28 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	3996 ha, soit 85 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	16-Dominante de céréales et maïs avec quelques prairies cultivées et zones agricoles hétérogènes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 10537,0390751504ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettez la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettez la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif <i>Si oui pour les activités et/ou l'environnement</i>	Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?	Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)
--	---	--

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 119,881576ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL020	RETENUE DE KERNE UHEL				
Délégation territoriale	0	STL	Vilaine et Côtières Bretons	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	0 habitants, soit 0 habitants au km ²
	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	1044 ha, soit 93 % du bassin versant de la masse d'eau
Agriculture	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	08-Zones agricoles hétérogènes et surfaces toujours en herbes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 8206,1770878412ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont =93,940769ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL023	RETENUE DU GOUET				
Délégation territoriale	0	STL	Vilaine et Côtières Bretons	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	1753 habitants, soit 74 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	2061 ha, soit 87 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	16-Dominante de céréales et maïs avec quelques prairies cultivées et zones agricoles hétérogènes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) =5603,4295382625ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 61,824875ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL027	COMPLEXE DE LA ROCHE TALAMIE				
Délégation territoriale	0	STL	Vienne - Creuse	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	318 habitants, soit 7 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	1999 ha, soit 43 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	03-Surfaces toujours en herbes et prairies cultivées

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 13487,6833007912ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ?

Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif

Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 299,888902ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL040	RETENUE DU MOULIN NEUF				
Délégation territoriale	0	STL	Vilaine et Côtiers Bretons	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	721 habitants, soit 128 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	477 ha, soit 84 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	14-Diversifiées (céréales et maïs) avec surfaces toujours en herbes et prairies cultivées

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 993,6103606296ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont =14,310059ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL041	ETANG DE LA MUSSE				
Délégation territoriale	0	STL	Vilaine et Côtières Bretons	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	0 habitants, soit 0 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	833 ha, soit 94 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	16-Dominante de céréales et maïs avec quelques prairies cultivées et zones agricoles hétérogènes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 5224,6689769535ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 58,297049ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL043	RETENUE DE LA CHAPELLE ERBREE				
Délégation territoriale	0	STL	Vilaine et Côtiers Bretons	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Phosphore	Risque pollution diffuse Phosphore	AELB (EDL 2019)
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates et au phosphore

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	733 habitants, soit 34 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	2032 ha, soit 95 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	14-Diversifiées (céréales et maïs) avec surfaces toujours en herbes et prairies cultivées

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 10438,0171454997ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Pertes		
	Descriptif	Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?	Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)
Impact négatif significatif	
Si oui pour les activités et/ou l'environnement	Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques - mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 162,598347ha			
Phosphore d'origine agricole					

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL044	ETANG DE CHATILLON				
Délégation territoriale	0	STL	Vilaine et Côtières Bretons	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Phosphore	Risque pollution diffuse Phosphore	AELB (EDL 2019)
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates et au phosphore

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	657 habitants, soit 66 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	920 ha, soit 92 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	14-Diversifiées (céréales et maïs) avec surfaces toujours en herbes et prairies cultivées

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 656,9698425342ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Pertes		
	Descriptif	Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?	Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)
Impact négatif significatif <small>Si oui pour les activités et/ou l'environnement</small>	Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques - mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 82,788762ha			
Phosphore d'origine agricole					

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL045	ETANG DE PAIN TOURTEAU				
Délégation territoriale	0	STL	Vilaine et Côtiers Bretons	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	0 habitants, soit 0 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	400 ha, soit 91 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	14-Diversifiées (céréales et maïs) avec surfaces toujours en herbes et prairies cultivées

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 3583,1168015318ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 43,964947ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL046	RETENUE DE LA VALIERE				
Délégation territoriale	0	STL	Vilaine et Côtières Bretons	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	297 habitants, soit 24 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	1091 ha, soit 86 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	16-Dominante de céréales et maïs avec quelques prairies cultivées et zones agricoles hétérogènes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) -8805,0426543942ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont =98,155977ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL047	ETANG DU BOULET				
Délégation territoriale	0	STL	Vilaine et Côtières Bretons	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	313 habitants, soit 17 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	1157 ha, soit 62 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	12-Diversifiées (céréales, maïs et zones agricoles hétérogènes) avec surfaces toujours en herbes et prairies cultivées

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 6959,0781214885ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ?

Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif

Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 81,004945ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL051	ETANG DE MARCILLE				
Délégation territoriale	0	STL	Vilaine et Côtiers Bretons	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Phosphore	Risque pollution diffuse Phosphore	AELB (EDL 2019)
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates et au phosphore

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

↓

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	1144 habitants, soit 104 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	990 ha, soit 90 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	16-Dominante de céréales et maïs avec quelques prairies cultivées et zones agricoles hétérogènes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 6014,3649808338ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

↓

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Pertes		
	Descriptif	Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif

Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

↓

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques - mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 69,320826ha			
Phosphore d'origine agricole					

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)			Longueur en km (si MECE)
FRGL052	ETANG DE LA FORGE			
Délégation territoriale	0	STL	Vilaine et Côtières Bretons	Département(s) 0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Phosphore	Risque pollution diffuse Phosphore	AELB (EDL 2019)
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates et au phosphore

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	969 habitants, soit 51 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	1569 ha, soit 83 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	16-Dominante de céréales et maïs avec quelques prairies cultivées et zones agricoles hétérogènes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 11943,660444012ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Pertes		
	Descriptif	Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?	Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)
Impact négatif significatif	

Si oui pour les activités et/ou l'environnement Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques - mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont =125,529822ha			
Phosphore d'origine agricole					

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)			Longueur en km (si MECE)
FRGL053	ETANG DE CARCRAON			
Délégation territoriale	0	STL	Vilaine et Côtières Bretons	Département(s) 0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Phosphore	Risque pollution diffuse Phosphore	AELB (EDL 2019)
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates et au phosphore

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	3278 habitants, soit 255 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	1063 ha, soit 83 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	16-Dominante de céréales et maïs avec quelques prairies cultivées et zones agricoles hétérogènes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 9116,1832404504ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Pertes		
	Descriptif	Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?	Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)
Impact négatif significatif <i>Si oui pour les activités et/ou l'environnement</i>	 <i>Si non pour les activités et l'environnement</i>



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques - mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 95,656542ha			
Phosphore d'origine agricole					

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL056	GRAVIERES DE LA PIBLAIS				
Délégation territoriale	0	STL	Vilaine et Côtières Bretons	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenus	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	1603 habitants, soit 213 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	262 ha, soit 35 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	08-Zones agricoles hétérogènes et surfaces toujours en herbes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 1368,9810103068ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont =15,730044ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL057	RETENUE DE LA CHEZE				
Délégation territoriale	0	STL	Vilaine et Côtiers Bretons	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	196 habitants, soit 17 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	983 ha, soit 84 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	16-Dominante de céréales et maïs avec quelques prairies cultivées et zones agricoles hétérogènes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 7093,9761008826ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 78,636462ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL058	RETENUE D'ARZAL				
Délégation territoriale	0	STL	Vilaine et Côtiers Bretons	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Phosphore	Risque pollution diffuse Phosphore	AELB (EDL 2019)
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates et au phosphore

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	12160 habitants, soit 231 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	3707 ha, soit 70 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	12-Diversifiées (céréales, maïs et zones agricoles hétérogènes) avec surfaces toujours en herbes et prairies cultivées

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 8690,4020988519ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Pertes		
	Descriptif	Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?	Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)
Impact négatif significatif	

Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques - mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont =111,205689ha			
Phosphore d'origine agricole					

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :
 Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL059	COMPLEXE DU BOIS JOLI				
Délégation territoriale	0	STL	Vilaine et Côtières Bretons	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettez l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	1399 habitants, soit 87 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	1409 ha, soit 87 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	16-Dominante de céréales et maïs avec quelques prairies cultivées et zones agricoles hétérogènes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 2325,993281755ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettez la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettez la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ? Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 28,17545ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL060	RETENUE DE VILLAUMUR				
Délégation territoriale	0	STL	Vilaine et Côtiers Bretons	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	178 habitants, soit 10 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	1563 ha, soit 90 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	14-Diversifiées (céréales et maïs) avec surfaces toujours en herbes et prairies cultivées

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) -8502,6346336842ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 109,429158ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL061	COMPLEXE D'EGUZON				
Délégation territoriale	0	STL	Vienne - Creuse	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	1546 habitants, soit 21 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	5715 ha, soit 76 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	07-Surfaces toujours en herbes, prairies cultivées et quelques céréales et zones agricoles hétérogènes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 31228,063117754ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont =514,394435ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL085	COMPLEXE DE LAVALETTE				
Délégation territoriale	0	STL	Allier - Loire amont	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	0 habitants, soit 0 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	1668 ha, soit 63 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	05-Surfaces toujours en herbes, prairies cultivées et peu de polycultures

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 14581,2323259544ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 333,547574ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL089	RETENUE DES MOUSSEAUX				
Délégation territoriale	0	STL	Loire aval et Côtiers Vendéens	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	125 habitants, soit 6 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	1285 ha, soit 57 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	13-Diversifiées (céréales et maïs) avec surfaces toujours en herbes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 6104,9220234332ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 102,818354ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL090	ETANG DU LOUROUX				
Délégation territoriale	0	STL	Loire moyenne - Cher - Indre	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Phosphore	Risque pollution diffuse Phosphore	AELB (EDL 2019)
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates et au phosphore

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	135 habitants, soit 34 habitants au km ²
	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	297 ha, soit 75 % du bassin versant de la masse d'eau
Agriculture	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	19-Permanence de céréales et oléagineux

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 2044,689479976ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Pertes		
	Descriptif	Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?	Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)
Impact négatif significatif	

Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques - mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 23,776012ha			
Phosphore d'origine agricole					

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL096	RETENUE DE VILLEREST				
Délégation territoriale	0	STL	Allier - Loire amont	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Phosphore	Risque pollution diffuse Phosphore	AELB (EDL 2019)
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates et au phosphore

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	6887 habitants, soit 55 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	9810 ha, soit 78 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	02-Surfaces toujours en herbes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 35925,346179565ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ?

Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Pertes		
	Descriptif	Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?	Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)
Impact négatif significatif <i>Si oui pour les activités et/ou l'environnement</i>	<i>Si non pour les activités et l'environnement</i>



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques - mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 1373,424302ha			
Phosphore d'origine agricole					

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL097	RETENUE DE GRANGENT				
Délégation territoriale	0	STL	Allier - Loire amont	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Phosphore	Risque pollution diffuse Phosphore	AELB (EDL 2019)
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates et au phosphore

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	10143 habitants, soit 160 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	2159 ha, soit 34 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	04-Surfaces toujours en herbes et peu de polycultures

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 13943,5709332817ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ?

Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Pertes		
	Descriptif	Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?	Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)
Impact négatif significatif	
Si oui pour les activités et/ou l'environnement	Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques - mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 367,093541ha			
Phosphore d'origine agricole					

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL099	GRAVIERES DE BAS-EN-BASSET				
Délégation territoriale	0	STL	Allier - Loire amont	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Phosphore	Risque pollution diffuse Phosphore	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible au phosphore

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	0 habitants, soit 0 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	363 ha, soit 70 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	04-Surfaces toujours en herbes et peu de polycultures

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 3200,5441305405ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Phosphore d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 68,924511ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL103	ETANG DU PONT DE FER				
Délégation territoriale	0	STL	Vilaine et Côtières Bretons	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Phosphore	Risque pollution diffuse Phosphore	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible au phosphore

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	430 habitants, soit 35 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	951 ha, soit 77 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	14-Diversifiées (céréales et maïs) avec surfaces toujours en herbes et prairies cultivées

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 2376,7598509182ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Phosphore d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 28,537533ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL104	ETANG AUMEE				
Délégation territoriale	0	STL	Vilaine et Côtières Bretons	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	0 habitants, soit 0 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	1300 ha, soit 87 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	16-Dominante de céréales et maïs avec quelques prairies cultivées et zones agricoles hétérogènes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) =5745,9509276839ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 65,019083ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL105	ETANG DE VIOREAU				
Délégation territoriale	0	STL	Loire aval et Côtiers Vendéens	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	1247 habitants, soit 33 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	2392 ha, soit 64 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	12-Diversifiées (céréales, maïs et zones agricoles hétérogènes) avec surfaces toujours en herbes et prairies cultivées

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) -9110,5907751425ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 119,614145ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL106	ETANG DE LA PROVOSTIERE				
Délégation territoriale	0	STL	Loire aval et Côtiers Vendéens	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	30 habitants, soit 2 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	1170 ha, soit 73 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	17-Beaucoup de céréales, peu d'oléagineux et maïs et quelques surfaces toujours en herbes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 4901,3907193845ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 58,484613ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL107	ETANG DE LA POITEVINIÈRE				
Délégation territoriale	0	STL	Loire aval et Côtiers Vendéens	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	0 habitants, soit 0 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	1763 ha, soit 70 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	13-Diversifiées (céréales et maïs) avec surfaces toujours en herbes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 7212,7041309596ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 105,793493ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL108	LAC DE GRAND LIEU				
Délégation territoriale	0	STL	Loire aval et Côtiers Vendéens	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Phosphore	Risque pollution diffuse Phosphore	AELB (EDL 2019)
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates et au phosphore

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	24308 habitants, soit 158 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	9711 ha, soit 63 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	05-Surfaces toujours en herbes, prairies cultivées et peu de polycultures

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 24230,1093024472ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Pertes		
	Descriptif	Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?	Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)
Impact négatif significatif	
Si oui pour les activités et/ou l'environnement	Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques - mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 388,453684ha			
Phosphore d'origine agricole					

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL112	ETANG DE LA GRANDE RUE				
Délégation territoriale	0	STL	Loire moyenne - Cher - Indre	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Phosphore	Risque pollution diffuse Phosphore	AELB (EDL 2019)
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates et au phosphore

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	0 habitants, soit 0 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	36 ha, soit 13 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	17-Beaucoup de céréales, peu d'oléagineux et maïs et quelques surfaces toujours en herbes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 342,064862912ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ?

Si oui

Oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Pertes		
	Descriptif	Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 3,56276ha			
Phosphore d'origine agricole					

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)			Longueur en km (si MECE)
FRGL114	COMPLEXE DE MOULIN RIBOU			
Délégation territoriale	0	STL	Loire aval et Côtiers Vendéens	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Phosphore	Risque pollution diffuse Phosphore	AELB (EDL 2019)
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates et au phosphore

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	487 habitants, soit 17 habitants au km ²
	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	2602 ha, soit 89 % du bassin versant de la masse d'eau
Agriculture	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	13-Diversifiées (céréales et maïs) avec surfaces toujours en herbes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 8506,98311091ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Système étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont =130,112005ha			
Phosphore d'origine agricole					

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL117	RETENUE DE SAINT FRAIMBAULT				
Délégation territoriale	0	STL	Mayenne - Sarthe - Loir	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenus	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	1298 habitants, soit 64 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	1925 ha, soit 95 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	13-Diversifiées (céréales et maïs) avec surfaces toujours en herbes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 9175,5104145375ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ?

Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif

Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 134,718625ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL118	ETANG DE NOYALO				
Délégation territoriale	0	STL	Vilaine et Côtières Bretons	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	3579 habitants, soit 295 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	808 ha, soit 67 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	12-Diversifiées (céréales, maïs et zones agricoles hétérogènes) avec surfaces toujours en herbes et prairies cultivées

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 1759,9421797768ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 24,251716ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL119	ETANG AU DUC				
Délégation territoriale	0	STL	Vilaine et Côtières Bretons	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Phosphore	Risque pollution diffuse Phosphore	AELB (EDL 2019)
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates et au phosphore

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	9678 habitants, soit 234 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	3097 ha, soit 75 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	16-Dominante de céréales et maïs avec quelques prairies cultivées et zones agricoles hétérogènes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 20029,3996047432ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Pertes		
	Descriptif	Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?	Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)
Impact négatif significatif	
Si oui pour les activités et/ou l'environnement	Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques - mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont =216,788102ha			
Phosphore d'origine agricole					

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL120	ETANG DE BAYE				
Délégation territoriale	0	STL	Allier - Loire amont	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Phosphore	Risque pollution diffuse Phosphore	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible au phosphore

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	70 habitants, soit 15 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	280 ha, soit 58 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	13-Diversifiées (céréales et maïs) avec surfaces toujours en herbes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 2319,1278778548ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Phosphore d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 36,359028ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL122	COMPLEXE DES FADES-BESSERVES				
Délégation territoriale	0	STL	Allier - Loire amont	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	2220 habitants, soit 27 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	4589 ha, soit 55 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	05-Surfaces toujours en herbes, prairies cultivées et peu de polycultures

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 28663,3746807354ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ?

Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif

Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 596,599299ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL137	RETENUE DE TORCY VIEUX				
Délégation territoriale	0	STL	Allier - Loire amont	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Phosphore	Risque pollution diffuse Phosphore	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible au phosphore

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	7601 habitants, soit 570 habitants au km ²
	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	655 ha, soit 49 % du bassin versant de la masse d'eau
Agriculture	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	02-Surfaces toujours en herbes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 669,2022741048ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Oui

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif

Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Phosphore d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 98,178204ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



[Redacted box]

Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :
 Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL138	RETENUE DE TORCY NEUF				
Délégation territoriale	0	STL	Allier - Loire amont	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	18007 habitants, soit 953 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	521 ha, soit 28 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	04-Surfaces toujours en herbes et peu de polycultures

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 3237,4745863568ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 78,121936ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL139	ETANG DES VARENNES				
Délégation territoriale	0	STL	Mayenne - Sarthe - Loir	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	0 habitants, soit 0 habitants au km ²
	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	21 ha, soit 22 % du bassin versant de la masse d'eau
Agriculture	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	14-Diversifiées (céréales et maïs) avec surfaces toujours en herbes et prairies cultivées

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 103,2801729032ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Oui

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif

Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 1,461046ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :
 Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL140	RETENUE DU CEBRON				
Délégation territoriale	0	STL	Loire aval et Côtiers Vendéens	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Phosphore	Risque pollution diffuse Phosphore	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible au phosphore

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	0 habitants, soit 0 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	1443 ha, soit 93 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	13-Diversifiées (céréales et maïs) avec surfaces toujours en herbes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 7263,9419900186ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Phosphore d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 115,437359ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 150,630885ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL142	RETENUE DU GRAON				
Délégation territoriale	0	STL	Loire aval et Côtiers Vendéens	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	2005 habitants, soit 198 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	904 ha, soit 89 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	05-Surfaces toujours en herbes, prairies cultivées et peu de polycultures

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 2487,6322276064ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 45,204691ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL143	RETENUE DE L'ANGLE GUIGNARD				
Délégation territoriale	0	STL	Loire aval et Côtiers Vendéens	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	353 habitants, soit 27 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	878 ha, soit 68 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	14-Diversifiées (céréales et maïs) avec surfaces toujours en herbes et prairies cultivées

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 3585,323954848ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ?

Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif

Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont =43,907392ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL144	COMPLEXE DU MARILLET				
Délégation territoriale	0	STL	Loire aval et Côtiers Vendéens	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	4508 habitants, soit 125 habitants au km ²
	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	3357 ha, soit 93 % du bassin versant de la masse d'eau
Agriculture	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	13-Diversifiées (céréales et maïs) avec surfaces toujours en herbes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 11270,0114300046ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 167,858877ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL146	RETENUE DE LA BULTIERE				
Délégation territoriale	0	STL	Loire aval et Côtiers Vendéens	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Phosphore	Risque pollution diffuse Phosphore	AELB (EDL 2019)
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates et au phosphore

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	5 habitants, soit 0 habitants au km ²
	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	2393 ha, soit 100 % du bassin versant de la masse d'eau
Agriculture	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	14-Diversifiées (céréales et maïs) avec surfaces toujours en herbes et prairies cultivées

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 10701,3470008794ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Pertes		
	Descriptif	Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?	Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)
Impact négatif significatif	
Si oui pour les activités et/ou l'environnement	Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques - mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 143,573442ha			
Phosphore d'origine agricole					

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)			Longueur en km (si MECE)
FRGL147	COMPLEXE DE MERVENT			
Délégation territoriale	0	STL	Loire aval et Côtiers Vendéens	Département(s) 0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	2001 habitants, soit 36 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	2382 ha, soit 42 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	13-Diversifiées (céréales et maïs) avec surfaces toujours en herbes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 15361,731169664ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Pertes		
	Descriptif	Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?	Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)
--	---

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 262,00966ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :
 Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amont alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL148	RETENUE DU JAUNAY				
Délégation territoriale	0	STL	Loire aval et Côtiers Vendéens	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Phosphore	Risque pollution diffuse Phosphore	AELB (EDL 2019)
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates et au phosphore

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	0 habitants, soit 0 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	1338 ha, soit 91 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	14-Diversifiées (céréales et maïs) avec surfaces toujours en herbes et prairies cultivées

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 4462,8374654861 ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Pertes		
	Descriptif	Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?	Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)
Impact négatif significatif	

Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques - mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 53,504761ha			
Phosphore d'origine agricole					

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)			Longueur en km (si MECE)
FRGL149	RETENUE D'APREMONT			
Délégation territoriale	0	STL	Loire aval et Côtiers Vendéens	Département(s) 0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Phosphore	Risque pollution diffuse Phosphore	AELB (EDL 2019)
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates et au phosphore

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	1990 habitants, soit 80 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	2267 ha, soit 91 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	14-Diversifiées (céréales et maïs) avec surfaces toujours en herbes et prairies cultivées

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 7234,2840101602ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Système étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 90,688486ha			
Phosphore d'origine agricole					

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :
 Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)			Longueur en km (si MECE)
FRGL150	RETENUE DE ROCHEREAU			
Délégation territoriale	0	STL	Loire aval et Côtiers Vendéens	Département(s) 0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	282 habitants, soit 24 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	1089 ha, soit 91 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	14-Diversifiées (céréales et maïs) avec surfaces toujours en herbes et prairies cultivées

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) =5880,6047190744ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Pertes		
	Descriptif	Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ? Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 76,256412ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amont alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL152	RETENUE DE MOULIN PAPON				
Délégation territoriale	0	STL	Loire aval et Côtiers Vendéens	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	2432 habitants, soit 128 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	1450 ha, soit 76 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	13-Diversifiées (céréales et maïs) avec surfaces toujours en herbes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 4818,0776761455ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 72,510195ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL167	RETENUE DE LA SILLONNIERE				
Délégation territoriale	0	STL	Loire aval et Côtiers Vendéens	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Phosphore	Risque pollution diffuse Phosphore	AELB (EDL 2019)
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates et au phosphore

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	0 habitants, soit 0 habitants au km ²
	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	1698 ha, soit 95 % du bassin versant de la masse d'eau
Agriculture	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	13-Diversifiées (céréales et maïs) avec surfaces toujours en herbes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 6823,844701636ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Pertes		
	Descriptif	Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?	Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)
Impact négatif significatif	
Si oui pour les activités et/ou l'environnement	Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques - mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 101,875798ha			
Phosphore d'origine agricole					

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL168	ETANG DE LA RINCERIE				
Délégation territoriale	0	STL	Mayenne - Sarthe - Loir	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenus	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	0 habitants, soit 0 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	275 ha, soit 90 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	14-Diversifiées (céréales et maïs) avec surfaces toujours en herbes et prairies cultivées

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 2301,6444081008ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont =24,780413ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si MECE)
FRGL200	ETANG DE JUGON				
Délégation territoriale	0	STL	Vilaine et Côtières Bretons	Département(s)	0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	2 habitants, soit 0 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	1345 ha, soit 82 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	16-Dominante de céréales et maïs avec quelques prairies cultivées et zones agricoles hétérogènes

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) =6350,8359051928ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 67,239976ha			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)			Longueur en km (si MECE)
FRGL001	ETANG DE PIROT			
Délégation territoriale	0	STL	Loire moyenne - Cher - Indre	Département(s) 0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	AELB (EDL 2019)

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mette l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	0 habitants, soit 0 habitants au km ²
Agriculture	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	120 ha, soit 12 % du bassin versant de la masse d'eau
	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	04-Surfaces toujours en herbes et peu de polycultures

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 399,6006862315ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ?

Si oui

Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mette la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mette la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif
Si oui pour les activités et/ou l'environnement

Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?

Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)

Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

			Meilleure option environnementale		Coût de mise
--	--	--	-----------------------------------	--	--------------

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionnée ? (oui/non)

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont =14,407553ha			
Phosphores d'origine agricole		Pour "Phosphore": dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont			

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :

Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.

Identification de la masse d'eau

Mise à jour : Juillet 2020

Code ME	Nom (localisation)			Longueur en km (si MECE)
FRGL002	COMPLEXE DE ROCHEBUT			
Délégation territoriale	0	STL	Loire moyenne - Cher - Indre	Département(s) 0

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Phosphore	Risque pollution diffuse Phosphore	AELB (EDL 2019)
Nitrates	Risque pollution diffuse Nitrates	

Commentaires : Masse d'eau particulièrement sensible aux nitrates et au phosphore

A l'issue de la caractérisation détaillée de la masse d'eau, peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Non

Si non

Si oui



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation Objectif moins strict

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>
Urbanisation	Population	INSEE (population 2016) ventilée par bassin versant de masse d'eau	625 habitants, soit 21 habitants au km ²
	Surface agricole utile (SAU)	AELB (EDL 2019)	2468 ha, soit 82 % du bassin versant de la masse d'eau
Agriculture	Type de cultures	Typologie et cartographie de cultures (AELB)	04-Surfaces toujours en herbes et peu de polycultures

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres

Etape 1 : Identification des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) - AGR0401	Arrêt de l'activité agricole sur l'ensemble de la SAU du bassin amont et passage en STH	Superficie concernées: SAU totale * (1 - (% de la SAU en estives & STH)) = 14090,594669303ha	

Les mesures identifiées suffisent-elles pour atteindre le BE ? Non

Si oui Si non



Poursuite du processus de désignation OMS en sautant les étapes 2 et 3, motif faisabilité technique

Poursuite du processus de désignation OMS sans sauter d'étape

Etape 2 : Identification des impacts des mesures nécessaires à l'atteinte

Impacts sur les activités :

Usages	Descriptif	Pertes	
		Quantification	Coûts disproportionnés (oui/non)

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Bénéfice environnemental		
Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Valeur de référence <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée

Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

Impact négatif significatif	Y a-t-il un usage avec un coût disproportionné ?	Impact global négatif sur l'environnement (oui/non)
Si oui pour les activités et/ou l'environnement		Si non pour les activités et l'environnement



Masse d'eau non proposée en Objectif moins strict

Poursuite du processus de désignation OMS

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions?

Usages et activités initiales <i>Indiquer entre parenthèses si principales ou secondaires</i>	Action(s) alternative(s)	Faisabilité	Meilleure option environnementale			Coût de mise en œuvre de la solution alternative	Coût de mise en œuvre de la solution alternative disproportionné ? (oui/non)
			Descriptif	Valeur de référence des coûts environnementaux <i>Mettre la source de la donnée entre parenthèses</i>	Calcul pour la masse d'eau concernée		

Commentaires à l'issue de l'étape 3 :

Synthèse étape 3	Faisabilité technique	Coûts disproportionnés
Motif retenu pour classement OMS (oui/non)	Oui	Non

Etape 4 : Justification des niveaux d'objectifs

Origine de la perturbation	Nature des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Dimensionnement des mesures envisageables sans coûts disproportionnés	Risque(s) de non atteinte des objectifs environnementaux	Incidence sur les indicateurs du bon état	Récupérabilité des atteintes
Nitrate d'origine agricole	Adaptations au sein du bassin versant amont prenant en compte le contexte et les types d'exploitations agricoles - adaptation des pratiques, mise en place de pratiques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie, ingénierie paysagère actions assurant la rétention/limitant le transfert (bandes enherbées, haies, zones humides...)	Dimensionnement = 1% de la SAU du bassin versant amont = 296.19824ha			
Phosphore d'origine agricole					

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'amélioration possible de l'état, peut-elle atteindre un meilleur état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Si oui

Si non



Etablissement de l'objectif d'état atteignable et de l'échéance

Objectif d'état atteignable	Échéance de l'atteinte de cet objectif

Décision du comité de bassin :

Synthèse générale à l'issue du processus :

Masse d'eau en objectif moins strict :
 Les masses d'eau de plans d'eau qu'elles soient artificielles ou fortement modifiées sont évaluées avec des seuils dépendant de la profondeur moyenne pour le phosphore et les nitrates. Or, ces seuils sont très bas, et plutôt adaptés à des zones de haute montagne. Ainsi, pour l'ensemble des masses d'eau plans d'eau concernés par un risque nitrates et/ou phosphore, l'amélioration des concentrations en nitrates et en phosphore demanderait des évolutions substantielles de l'occupation du sol au sein du bassin versant des bassins versants amonts alimentant le plan d'eau – y compris d'une partie de la végétation naturelle qui contribue également aux concentrations en phosphore élevées des plans d'eau, évolutions qui n'apparaissent pas techniquement et financièrement envisageable. Et une alternative à la perte de production de ces territoires n'apparaît pas envisageable.